

Prévenir les incendies d'automoteurs et de matériels agricoles

Les automoteurs et matériels agricoles sont générateurs de nombreux incendies, tant dans les bâtiments que sur les terres de l'exploitation, avec des conséquences importantes sur l'activité.

Certains facteurs aggravent les incendies : présence de matières inflammables à proximité des matériels, présence de poussière ou de résidus combustibles dans les matériels de récolte ou les bras des télescopiques. La récurrence des épisodes de sécheresse augmente également la fréquence des incendies sur les terres des exploitations.

► **Veillez à l'entretien de vos matériels**

L'entretien de vos matériels est le premier garant d'une utilisation en toute sérénité. Courroies mal tendues, fils dénudés, pneus sous-gonflés, pièces d'usures non remplacées, autant de risques qui, une fois votre matériel en fonctionnement, sont susceptibles de générer des sinistres.

Lors de la remise en route :

- commencez par nettoyer les poulies et graisser les articulations pour éviter les frictions,
- vérifiez la pression de vos pneus afin d'éviter l'éclatement,
- vérifiez bien les tensions des courroies de battage et, si besoin, remplacez les courroies défectueuses.

N'hésitez pas à faire appel à un professionnel !

► **Adoptez les bons réflexes pendant les périodes d'utilisation**

- Évitez de récolter pendant les heures les plus chaudes de la journée surtout si l'hygrométrie est faible.
- Contrôlez les voyants de température et d'échauffement.
- Disposez d'un extincteur dans chaque automoteur (attention : une fois utilisé vous ne pourrez pas le recharger).
- Soufflez tous les organes de vos automoteurs et de vos presses après chaque utilisation. En particulier, vérifiez que vous avez enlevé tous les restes de paille, foin et les poussières de l'intérieur des matériels de récolte.
- Équipez vos matériels de bacs épierreurs pour éviter la formation d'étincelles dans vos moissonneuses batteuses.
- Vérifiez que le clapet du pot d'échappement est en bonne position.
- Pour les chantiers à très gros risque incendie, la présence d'une citerne d'eau, voire d'un déchaumeur ou d'une charrue qui pourront créer des bandes coupe-feu afin d'éviter la propagation, peut être envisagée.

► **Organisez vos bâtiments**

Préférez un espace dédié au stockage de vos automoteurs et idéalement dans un bâtiment séparé. À défaut :

- entreposez-les à distance de toute matière inflammable (carburant, paille...),
- préférez un stationnement éloigné de l'atelier et du local phyto ainsi que des bâtiments sensibles (chambre froide, élevage hors sol...).

► **Ces équipements utiles pour réduire les risques**

- Pare-étincelles : ils permettent de prévenir les incendies autour de l'engin qui, en se propageant, endommageraient votre matériel.
- Coupe-circuits : mettez-les en œuvre systématiquement et si votre matériel n'en dispose pas, installez-en.
- L'interdiction de fumer : imposez cette interdiction lors de l'entretien et de l'utilisation des engins et plus généralement, à proximité des matériels.



Contactez votre Agent Général Abeille Assurances pour plus de conseils prévention !